

Ruhengeri le 13 septembre 1959

21/14

CC

A Monsieur l'Administrateur de Territoire

de et à
R U H E N G E R I.

Monsieur l'Administrateur,

Je vous salue.

Je vais vous parler de l'injustice que le Mukonde SEMBAGARE a envers moi: le grand père de SEMBAGARE a donné à mon grand père une serrette pour déboiser la forêt. Depuis lors mon grand père a commencé à donner la cinquantaine de feuille de tabac comme l'insokanwa. Actuellement ça arrive à 120 frs.

1/Voici la base de son injustice: il m'a demandé 2 champs d'intora mais le taux de l'insokanwa reste le même.

2/En outre j'ai quelqu'un qui a reçu de moi un champs et qui par ailleurs ne paie l'insokanwa. Mais Sembagare veut plutôt qu'il le lui paie. Ce qui peut vous prouver qu'il m'est injuste c'est que JEZARAWI, frère de SEMBAGARE a porté plainte c/moi au Tribunal de Chefferie et que j'ai eu gain de cause. Et maintenant c'est SEMBAGARE qui veut faire la révision soit disant que ~~est~~ mon oncle le lui aurait donné en compensation de bière qu'il lui devait. Ce qui est fort étonnant c'est que on puisse céder 2 champs pareil pour une cruche de bière (champs de dimensions suivantes: 340x116 m.)

Je vous remercie d'avance de la bonne collaboration en ce qui précède, et vous prie de bien vouloir ~~me~~ agréer Monsieur l'Administrateur de Territoire mes meilleurs remerciements.

Votre Serviteur SEMUSISI.

